

Présentation de la série **Paroisses et communes**

Les fichiers de données qui constituent la série « Paroisses et communes » sont issus de la collection du même nom éditée aux Éditions du CNRS (1974-1985) puis chez CNRS Éditions (depuis 1986), coordonnée par le Laboratoire de démographie historique jusqu'en 2000, puis par le Centre de recherches historiques (CRH-UMR 8558) depuis 2019. Ce dépôt numérique est l'un des trois volets du projet global de reprise de la collection avec un accent porté sur l'accessibilité à ces données grâce au développement des moyens numériques. Les autres volets complémentaires consistent, d'une part, en l'océrisation des volumes papiers déjà parus et leur mise à disposition du lectorat sur le portail de diffusion Persée et, d'autre part, en un prolongement de la collection avec la publication de volumes inédits complétant la collection.

Paroisses et communes : histoire administrative et démographique

Les concepteurs de cette enquête, Marcel Reinhard, Jacques Dupâquier et Jean-Pierre Bardet, souhaitaient dès les années 1970 mettre à disposition de l'administration et du public un instrument de travail rassemblant commodément des données dispersées, voire inédites. C'est dans cet esprit que les jeux de données « Paroisses et communes » font aujourd'hui l'objet d'un versement en format pérenne et interopérable.

Le tableur, héritier du volume papier, présente la compilation pour chaque commune créée depuis 1790, les cadres institutionnels de la paroisse fiscale qui lui correspondaient sous l'Ancien Régime (échelons administratifs, judiciaires, fiscaux et religieux) et des circonscriptions administratives de la période contemporaine. En sus, la dynamique démographique de chaque paroisse/commune est documentée selon un pas de temps régulier. L'unité de base est la paroisse/commune et les limites de chaque jeu sont celles du département au moment de la parution du dictionnaire *Paroisses et communes* correspondant.

Les communes sont orthographiées et numérotées selon la nomenclature établie par l'INSEE et son Code officiel géographique en usage au moment de la parution des dictionnaires. La dynamique administrative étant mouvante, il a paru inutile à l'équipe d'actualiser la nomenclature car celle-ci n'est pas figée ; cela ne dispensera pas le chercheur soucieux d'apparier ses données avec ce jeu de vérifier le code officiel en vigueur. Les cadres institutionnels contemporains comme la démographie sont ceux bien connus des utilisateurs de la base Cassini proposée par l'EHESS puisque celle-ci est l'un des développements du projet fondateur Paroisses et communes. Les cadres institutionnels de l'Ancien Régime sont ceux en vigueur en 1789 ; on ne doit pas en conclure qu'ils sont restés inchangés durant plusieurs siècles, bien au contraire certains ont été très mouvants. Il s'agit ici de fournir des repères à la charnière de la Révolution. L'équipe renvoie le chercheur soucieux de détails supplémentaires aux dictionnaires correspondant dont les introductions générales et les fiches communales sont plus détaillées.

La nature et le détail des informations institutionnelles reportées diffèrent selon qu'elles datent d'avant ou après la Révolution. Concernant l'Ancien Régime il s'agissait de repérer la paroisse parmi l'imbricatio des circonscriptions fiscales, judiciaires et militaires maillant alors le territoire ; d'où une catégorisation assez détaillée en plusieurs champs (intendance, subdélégations, coutume, etc.). Ce type d'information rendu caduque pour la période contemporaine puisque la centralisation du

pouvoir a simplifié la structuration fiscale et juridique qui coïncide désormais avec le découpage en départements où se déclinent les diverses compétences en matière fiscale et juridique.

Les informations concernant la population catholique n'ont pas été retenues pour l'époque contemporaine dans la mesure où elles ne fournissent plus d'information de nature démographiques générales à l'inverse des registres paroissiaux d'Ancien Régime qui faisaient office d'état civil.

Les données démographiques par paroisse fiscale de l'Ancien Régime sont indiquées en feux dans la plupart des cas, voire en gabellants et exceptionnellement en habitants. La notion de feux, largement discutée ailleurs, ne sera pas développée ici. On trouvera rappelé dans la description détaillée du jeu de données le chiffre moyen d'habitant par feu tel que l'auteur du dictionnaire départemental l'a proposé en fonction des sources disponibles ; cette valeur n'ayant aucun caractère universel, elle n'est valable que pour un espace spécifique et doit être maniée avec précaution, surtout en cas de comparaison entre paroisses appartenant à des circonscriptions différentes. En outre, les feux peuvent être réels ou putatifs, c'est-à-dire décomptés au foyer près ou bien évalué en fonction de l'assiette fiscale escomptée. Le nombre réel de personnes formant un foyer évolue aussi en fonction des crises (guerres, épidémies), ce n'est donc pas une valeur universelle mais conjoncturelle qui doit interroger sur le contexte historique de la production de l'information et qui doit être considérée au regard de la série qui lui est contemporaine comme des séries chronologiquement proches. Les décomptes d'Ancien Régime ne visaient pas nécessairement l'exhaustivité. Lorsque, par exemple, la source documentaire a eu pour finalité d'asseoir la taille, les exemptés (nobles et clergé) ou les indigents n'étaient pas toujours dénombrés dans les rôles de taille. Les résultats en sont affectés de façon non négligeable puisque cela reviendrait de nos jours à ne considérer que la population des contribuables. Ce sont donc des informations utiles pour la démographie, peut-être davantage pour l'histoire fiscale, mais elles ne sont pas en soi des données recueillies à des fins démographiques strictes et doivent donc être appréciées avec prudence.

En outre, les habitants dits « hors tenants » (ou cotes) qui n'étaient pas domiciliés dans la paroisse au moment de l'enquête pouvaient ou non être reportés dans les sources selon des motivations spécifiques. L'augmentation ou la diminution du nombre de personnes d'une année à l'autre ne signifie pas automatiquement une évolution démographique mais peut aussi refléter un changement des modalités d'imposition.

Les réponses fournies par les édiles traduisaient parfois la volonté de grossir ou réduire le nombre des habitants de sorte à adapter l'assiette fiscale (tirer les chiffres vers le bas pour échapper à un effort de contribution ou au contraire vers le haut pour espérer bénéficier d'une subvention, voire d'une hausse de son traitement pécuniaire lorsque certains offices sont rétribués en fonction du nombre d'habitants). Lorsqu'une telle tendance a pu être perçue par les auteurs des dictionnaires pour telle ou telle année, elle est indiquée à la source correspondante.

Les méthodes de recensement ont beaucoup évolué depuis la Révolution et sont inégales tant par du point de vue de la collecte (les enfants ne sont pas toujours dénombrés) que du traitement statistique (exhaustivité ou sondage). Le catalogue de la collection « Paroisses et communes » publié avant la rénovation du recensement entrée en vigueur en 2004 s'appuie sur des recensements exhaustifs. Pour les volumes suivant qui viendront compléter la collection, ils tiendront compte de la méthode

renovée en 2004 consistant en un empilement de données issues de 5 enquêtes annuelles successives pour les communes de moins de 10 000 habitants et par sondage pour les autres.

Il convient aussi de distinguer trois phases différentes :

- celle de l'enquête à proprement parler qui est la source de première main (manuscrite, imprimée ou électronique) réalisée à une date précise, par une institution avec une finalité économique ou statistique ;
- celle de la compilation de ces enquêtes conservées par département formant sur le temps long la série constituée par les auteurs de chaque dictionnaire « Paroisses et communes », préparée par le Laboratoire de démographie historique puis par le Centre de recherches historiques et éditée par les Éditions du CNRS puis CNRS Éditions (les données étaient reportées sur fiche papier, puis en format tableur) ;
- celle de la préparation des jeux de données pour leur dépôt en open data, réalisée par le Centre de recherches historiques via Quetelet-Progedo Diffusion.

Depuis 2019, les continuateurs de la collection, Fabrice Boudjaaba (DR, CNRS) et Diane Carron (IE, EHESS) souhaitent inscrire ce projet dans la science ouverte. La mise à disposition de ces jeux de données via Quetelet-Progedo Diffusion offre un gain de temps considérable à qui voudrait disposer d'informations institutionnelles ou démographiques afin de les croiser avec ses propres bases de données, notamment pour les données d'Ancien Régime.

Toutefois, cette opération sera avantageusement complétée par la consultation des dictionnaires « Paroisses et communes », dont les introductions, d'une part, et le contenu de l'apparat scientifique annoté dans les fiches, d'autre part, sont des suppléments précieux pour percevoir les spécificités de chaque territoire.

La possibilité de déposer des versions augmentées ou révisées permettra à l'avenir d'améliorer des jeux de données, notamment ceux pour lesquels les rôles de taille n'avaient pas toujours été reportés (notamment pour les premiers dictionnaires publiés). Ce dépôt est complémentaire d'autres jeux de données, ainsi pour ce qui relève des années 1870-1940, le chercheur intéressé trouvera le détail des ressorts administratifs dans le dépôt de Victor Gay sur Quetelet-Progedo Diffusion : Circonscriptions administratives générales de la France de la Troisième République - 1870-1940 disponible à l'adresse <https://doi.org/10.13144/lil-1463>. Enfin, il est possible de géolocaliser plus précisément les anciennes collectes, notamment celles qui ont disparu après la Révolution, en joignant cette base à celle intitulée « Des chefs-lieux de Cassini aux communes de France (1756-1999) : données géo-historiques associant la position géographique des lieux représentés sur la Carte Générale de la France dite de Cassini (1756-1789) à l'histoire des communes de France (An III-1999) » compilée par Claude Motte, Marie-Christine Vouloir, Pascal Cristofoli et Bertrand Duménieu, téléchargeable sur la plateforme de données de l'EHESS à l'adresse https://didomena.ehess.fr/concern/data_sets/6395wb092?locale=fr